

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Au 29 septembre 2019 et au 30 septembre 2018 et pour
les deuxièmes trimestres et les semestres clos à ces dates
(non audité)

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	Notes	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
		\$	\$	\$	\$
Produits	4	294,0	230,3	365,1	275,0
Coût des ventes	8	133,6	101,8	163,8	117,9
Marge brute		160,4	128,5	201,3	157,1
Frais de vente, généraux et administratifs		73,5	59,9	131,0	105,0
Amortissements	6, 9, 10	11,5	3,6	22,4	7,0
Bénéfice d'exploitation		75,4	65,0	47,9	45,1
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	13	5,9	4,1	18,1	7,2
Bénéfice avant impôt sur le résultat		69,5	60,9	29,8	37,9
Charge (économie) d'impôt		8,9	11,0	(1,4)	6,7
Bénéfice net		60,6	49,9	31,2	31,2
Autres éléments de bénéfice global					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Perte actuarielle liée à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(1,1)	(0,1)	(1,1)	(0,1)
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Écart de change cumulé		(3,2)	(1,0)	(4,0)	(2,0)
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		1,7	0,6	5,5	(1,5)
Reclassement en résultat (du profit net) de la perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie		(1,5)	1,5	(0,5)	2,8
Profit net sur les dérivés désignés comme couvertures d'investissement net		1,5	1,1	1,4	2,6
Autres éléments de (perte globale) bénéfice global		(2,6)	2,1	1,3	1,8
Bénéfice global		58,0	52,0	32,5	33,0
Bénéfice par action					
	5				
De base		0,55 \$	0,46 \$	0,29 \$	0,29 \$
Dilué		0,55 \$	0,45 \$	0,28 \$	0,28 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	29 septembre 2019	30 septembre 2018	31 mars 2019
		\$	\$	\$
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie	19	34,2	32,2	88,6
Créances clients	7	148,3	114,5	20,4
Stocks	8	365,2	226,2	267,3
Impôt à recevoir		5,5	4,7	4,0
Autres actifs courants	17	34,9	28,5	32,9
Total des actifs courants		588,1	406,1	413,2
Impôt différé		38,9	14,4	12,2
Actifs au titre de droits d'utilisation	3, 6	210,5	—	—
Immobilisations corporelles	9	102,7	73,1	84,3
Immobilisations incorporelles	10	157,6	143,1	155,6
Autres actifs à long terme	17	4,6	2,6	7,0
Goodwill		53,1	45,3	53,1
Total de l'actif		1 155,5	684,6	725,4
Passif				
Passifs courants				
Créiteurs et charges à payer	11, 17	134,5	93,0	110,4
Provisions	12	9,3	7,3	8,1
Impôt sur le résultat à payer		9,3	3,6	18,1
Emprunts à court terme	13	17,8	—	—
Obligations locatives	3, 6	32,6	—	—
Total des passifs courants		203,5	103,9	136,6
Provisions	12	16,3	11,7	14,7
Impôt différé		17,8	15,4	16,7
Facilité renouvelable	13	177,7	124,3	—
Emprunt à terme	13	149,3	138,5	145,2
Obligations locatives	3, 6	191,6	—	—
Autres passifs à long terme	17	6,5	10,4	13,1
Total du passif		762,7	404,2	326,3
Capitaux propres	14	392,8	280,4	399,1
Total du passif et des capitaux propres		1 155,5	684,6	725,4

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

		Actions ordinaires			Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)	Total
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total				
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2019		1,4	111,2	112,6	9,2	279,7	(2,4)	399,1
Première application d'IFRS 16	3	—	—	—	—	(4,9)	—	(4,9)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	14	—	(1,6)	(1,6)	—	(37,1)	—	(38,7)
Exercice d'options sur actions	14	—	1,4	1,4	(0,6)	—	—	0,8
Bénéfice net		—	—	—	—	31,2	—	31,2
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	1,3	1,3
Comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions	15	—	—	—	4,0	—	—	4,0
Solde au 29 septembre 2019		<u>1,4</u>	<u>111,0</u>	<u>112,4</u>	<u>12,6</u>	<u>268,9</u>	<u>(1,1)</u>	<u>392,8</u>
Solde au 31 mars 2018		1,9	104,2	106,1	4,5	136,1	(3,1)	243,6
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	14	(0,3)	0,3	—	—	—	—	—
Exercice d'options sur actions	14	—	3,4	3,4	(1,2)	—	—	2,2
Bénéfice net		—	—	—	—	31,2	—	31,2
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	1,8	1,8
Comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions	15	—	—	—	1,6	—	—	1,6
Solde au 30 septembre 2018		<u>1,6</u>	<u>107,9</u>	<u>109,5</u>	<u>4,9</u>	<u>167,3</u>	<u>(1,3)</u>	<u>280,4</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
		29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
		\$	\$	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :					
Bénéfice net		60,6	49,9	31,2	31,2
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissements	6, 9, 10	14,1	4,5	27,4	8,9
Charge (économie) d'impôt		8,9	11,0	(1,4)	6,7
Charges d'intérêts		6,0	4,1	11,0	7,1
(Profit) perte de change		(0,2)	0,7	(4,6)	(0,5)
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	13	—	—	7,0	—
Perte à la cession d'actifs		—	—	0,2	—
Rémunération fondée sur des actions	15	2,1	1,2	4,0	1,6
		91,5	71,4	74,8	55,0
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	19	(77,1)	(79,8)	(211,7)	(191,4)
Impôt sur le résultat payé		(9,8)	(6,3)	(34,4)	(30,6)
Intérêts versés		(5,3)	(3,0)	(9,7)	(5,2)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		(0,7)	(17,7)	(181,0)	(172,2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :					
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(16,4)	(7,0)	(17,7)	(9,1)
Investissement dans des immobilisations incorporelles	10	(4,2)	(5,2)	(8,1)	(8,0)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(20,6)	(12,2)	(25,8)	(17,1)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :					
Emprunts	13	34,5	46,4	196,8	124,9
Coûts de transaction liés aux activités de financement	13	—	—	(2,0)	—
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation	14	—	—	(38,7)	—
Capital payé sur les obligations locatives	6	(4,6)	—	(9,6)	—
Règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme	17	—	—	4,6	—
Exercice d'options sur actions	15	0,5	1,4	0,8	2,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		30,4	47,8	151,9	127,1
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		0,1	(0,3)	0,5	(0,9)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		9,2	17,6	(54,4)	(63,1)
Trésorerie au début de la période		25,0	14,6	88,6	95,3
Trésorerie à la fin de la période		34,2	32,2	34,2	32,2

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1. La société*Organisation*

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements d'extérieur de première qualité pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les collections de vêtements de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie, de vêtements coupe-vent, de tricot, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 250 Bowie Avenue (Toronto) Canada, M6E 4Y2. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC, DTR (CG) Limited Partnership et DTR (CG) II Limited Partnership (collectivement, « DTR »), des entités contrôlées indirectement par le président et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 46,5 % du total des actions en circulation au 29 septembre 2019, ou 89,7 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 53,5 % du total des actions en circulation au 29 septembre 2019, ou 10,3 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Changement d'exercice

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la société a changé son exercice fiscal. Auparavant fondé sur un calendrier de 12 mois se clôturant le 31 mars, l'exercice coïncide maintenant avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au quatrième trimestre. Le premier exercice de 53 semaines de la société sera en 2022. L'exercice 2020 comprend quatre trimestres se clôturant le 30 juin 2019, le 29 septembre 2019, le 29 décembre 2019 et le 29 mars 2020. La société n'a pas ajusté les résultats financiers des trimestres antérieurs à l'exercice 2020. Dans les présents états financiers intermédiaires, le terme « deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019 » se rapporte à la période de 13 semaines close le 29 septembre 2019 (91 jours), et le terme « deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018 » se rapporte au trimestre clos le 30 septembre 2018 (92 jours). Le terme « semestre clos le 29 septembre 2019 » se rapporte à la période de 26 semaines close le 29 septembre 2019 (182 jours), et le terme « semestre clos le 30 septembre 2018 » se rapporte au semestre clos le 30 septembre 2018 (183 jours).

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en deux secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros. Les activités liées aux ventes directes aux consommateurs comprennent les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce électronique propres à chaque pays de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Les activités liées aux ventes en gros comprennent les ventes réalisées auprès de divers détaillants de vêtements fonctionnels et de mode, y compris de grands magasins de luxe, des magasins spécialisés en vêtements d'extérieur et des magasins individuels, ainsi qu'auprès de distributeurs internationaux.

Notes annexes (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

L'information financière des deux secteurs opérationnels à présenter se trouve aux notes 3 et 4.

Caractère saisonnier

Nos produits et résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement aux premier et deuxième trimestres de l'exercice, en raison de la constitution des stocks en prévision des périodes d'expédition et de vente de pointe et diminuent habituellement au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice, lorsque les stocks sont vendus et que les créances clients sont converties en trésorerie. Après l'ouverture des magasins de détail, les coûts d'exploitation liés à notre canal de ventes directes aux consommateurs sont stables pendant l'année, tandis que les produits et les recouvrements connexes fluctuent. Les emprunts sur la facilité renouvelable augmentent habituellement au cours des premier et deuxième trimestres, et sont remboursés pendant le troisième trimestre de l'exercice. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison du calendrier de recouvrement des produits du canal de ventes directes aux consommateurs et des créances clients liées aux ventes en gros au cours de ces périodes, de même qu'en raison de l'augmentation des entrées de trésorerie pendant la période de pointe des ventes.

Note 2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires de la société et qui figurent normalement dans des états financiers annuels préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), sont incluses dans les présentes notes. Les présents états financiers intermédiaires n'incluent pas la totalité des informations exigées pour la préparation d'états financiers annuels et devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2019. Les états financiers intermédiaires et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 12 novembre 2019 conformément à une résolution du conseil d'administration de la société.

Mode de présentation

Les principales méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la société au 31 mars 2019, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), en date du 1^{er} avril 2019, comme il est mentionné ci-dessous. La société a choisi l'approche rétrospective modifiée pour l'adoption de la norme et n'a pas retraité les données des périodes précédentes. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

Changement de monnaie fonctionnelle d'une filiale

Chaque entité au sein de la société détermine sa monnaie fonctionnelle, selon le principal environnement économique dans lequel elle exerce ses activités. Une fois que la monnaie fonctionnelle d'une entité est déterminée, elle ne change pas à moins que les transactions sous-jacentes, les événements et les conditions qui déterminent le principal environnement économique de l'entité ne changent.

Tout au long de la période close le 31 mars 2019, la monnaie fonctionnelle de Canada Goose US, Inc., la filiale en exploitation américaine, était le dollar canadien puisque ses activités de ventes en gros étaient exercées en tant que prolongement des activités de la société mère canadienne et étaient par conséquent intégrées aux activités canadiennes.

La filiale américaine est responsable de toutes les activités de ventes directes aux consommateurs et de ventes en gros aux États-Unis, qui comprennent maintenant d'importants actifs, activités de ventes au détail et créances de location connexes. La société a réévalué la monnaie fonctionnelle de la filiale américaine à la lumière d'un changement de circonstances et a déterminé que la filiale n'est plus un établissement à l'étranger, et que le principal environnement économique dans lequel elle exerce ses activités est les États-Unis. Par conséquent, la monnaie fonctionnelle de la filiale américaine est passée du dollar canadien au dollar américain, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019. Le changement a été fait de façon prospective.

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes et les résultats de la société et de ses filiales entièrement détenues. L'ensemble des comptes et transactions intersociétés ont été éliminés.

*Normes publiées et adoptées***Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), ainsi que les interprétations connexes. La norme établit un nouveau cadre pour la comptabilisation par le preneur qui exige que la quasi-totalité des actifs obtenus dans le cadre de contrats de location simple soient inscrits à l'actif et qu'un passif correspondant soit comptabilisé. La nouvelle norme cherche à donner un portrait plus complet des actifs loués et des passifs connexes et à améliorer la comparabilité entre les sociétés qui louent des actifs et les sociétés qui achètent des actifs. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et elle doit être appliquée de manière rétrospective. La norme permet l'application de diverses méthodes de transition et mesures de simplification lors de l'adoption initiale, et les choix les plus importants, y compris l'incidence de l'adoption de la norme, sont décrits à la note 3.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme ni de nouvelle modification ou interprétation importante des normes IFRS existantes pouvant avoir une incidence sur la société depuis les normes décrites dans les plus récents états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2019. La société continue de surveiller les futurs changements aux normes IFRS proposés par l'IASB qui pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Note 3. Changements de méthodes comptables

La société a adopté IFRS 16 avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019 au moyen de la méthode rétrospective modifiée selon laquelle l'effet cumulatif de la première application sera comptabilisé dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et aucune information financière des périodes antérieures ne sera retraitée. En vertu de la méthode rétrospective modifiée, la société a évalué l'actif au titre du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si la norme avait été appliquée depuis le début du contrat de location (habituellement la date de prise de possession), mais en fonction du taux d'actualisation à la date de première application.

La société a déterminé que le taux d'actualisation au moment de l'adoption initiale correspond à son taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que le contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité.

Presque tous les contrats de location de la société sont des contrats de location d'immeubles relatifs à des magasins de détail, des usines de fabrication et des locaux pour bureaux. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives pour ses contrats de location, sauf tel qu'il est permis par les exemptions relatives à la comptabilisation prévues dans la norme en ce qui concerne les contrats de location à court terme d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur. La dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges locatives, qui étaient auparavant comptabilisées de façon linéaire en vertu d'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Lors de la première application d'IFRS 16, la société a appliqué les mesures de simplification suivantes, permises en vertu de la norme :

- la société a appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques sous-jacentes relativement similaires;
- la société a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation lors de la première application sauf si ces coûts, par exemple les droits de location, étaient comptabilisés en vertu de la norme précédente;
- la société a comptabilisé les contrats de location dont la durée restante ne dépassait pas 12 mois au 31 mars 2019 à titre de contrats de location à court terme;
- la société a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée de contrats de location qui contiennent des options de prolongation ou de résiliation.

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

À la date de la première application, l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la société au 1^{er} avril 2019 se présentait comme suit.

Données relatives aux états résumés de la situation financière

Augmentation (diminution)

	Données présentées précédemment, au 31 mars 2019	Première application d'IFRS 16	Reclassement des coûts directs initiaux	Impôt sur le résultat	Solde au 1^{er} avril 2019 – IFRS 16
Actif	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs courants					
Autres actifs courants	32,9	(0,9)	—	—	32,0
Impôt différé	12,2	—	—	1,2	13,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	136,6	5,5	—	142,1
Immobilisations incorporelles	155,6	—	(5,5)	—	150,1
Passif					
Passifs courants					
Obligations locatives	—	19,2	—	—	19,2
Impôt différé	16,7	—	—	(0,5)	16,2
Obligations locatives	—	131,6	—	—	131,6
Autres passifs à long terme	13,1	(8,5)	—	—	4,6
Capitaux propres					
Bénéfices non distribués	279,7	(6,6)	—	1,7	274,8

Au 1^{er} avril 2019, la société a appliqué les exigences d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, aux actifs au titre de droits d'utilisation et a conclu qu'il n'y avait pas eu de dépréciation.

La société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} avril 2019 pour évaluer les obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,28 %. La durée résiduelle moyenne pondérée du contrat de location au 1^{er} avril 2019 est d'environ 8 ans.

Notes annexes

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019 et des engagements au titre des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 au 31 mars 2019, actualisés selon le taux d'emprunt marginal à la date de première application.

	\$
Engagements au titre de contrats de location simple au 31 mars 2019	253,4
Contrats de location simple	(3,1)
Contrats de location faisant l'objet d'un engagement mais n'ayant pas encore débuté	(71,5)
Paielements de loyers non actualisés	178,8
Actualisés selon le taux d'emprunt marginal	(28,0)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	150,8
Obligations locatives courantes	19,2
Obligations locatives non courantes	131,6
Total des obligations locatives	150,8

L'adoption d'IFRS 16 n'a pas d'incidence sur la capacité de la société à respecter ses clauses restrictives financières et non financières, puisque les clauses restrictives sont calculées à la date de clôture et au cours de la période de présentation de l'information financière conformément aux directives existantes des contrats de location qui s'appliquent à la date de l'entente. À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a mis à jour ses méthodes comptables comme suit :

Contrats de location

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers futurs à la date de début du contrat. La date de début est la date à laquelle le bailleur met l'actif loué à la disposition de la société, habituellement la date de prise de possession. Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur actualisée pour les paiements de loyers correspond au taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués présentant des caractéristiques semblables en ce qui concerne la solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que le contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. La durée d'un contrat de location correspond à la durée pendant laquelle il est non résiliable, incluant les périodes couvertes par une option de renouvellement si la société a la certitude raisonnable de l'exercer ainsi que les périodes couvertes par une option de résiliation si la société a la certitude raisonnable de ne pas l'exercer.

Les paiements de loyers au titre des contrats de location à court terme, dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur sont traités comme des contrats de location simple, et la charge locative est comptabilisée dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs de façon linéaire ou selon une autre méthode systématique.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, en fonction des taux d'emprunt marginaux de la société et comprennent les paiements fixes et les paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la société évalue les obligations

Notes annexes (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

locatives au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsque des changements sont apportés aux paiements de loyers, à la durée du contrat de location, à l'évaluation d'une option permettant d'acheter l'actif sous-jacent, à la garantie de valeur résiduelle prévue ou aux paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux lié aux paiements.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, des paiements de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, des coûts directs initiaux, le cas échéant, et des coûts de démantèlement pour remettre en état le site aux conditions prévues dans les modalités du contrat de location. Après l'évaluation initiale, la société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation, puis évalue les actifs au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément à IAS 36, et de la réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis de façon linéaire à partir de la date de début du contrat de location, sur la plus courte des durées entre la durée d'utilité des actifs ou du contrat de location.

Information sectorielle

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a dû ajuster l'information financière interne utilisée par le principal décideur opérationnel. Plus particulièrement, le changement consistant à amortir des actifs au titre de droits d'utilisation et des charges d'intérêts sur les obligations locatives plutôt qu'à comptabiliser une charge locative de façon linéaire dans les frais de vente, généraux et administratifs exigeait une évaluation différente du bénéfice d'exploitation sectoriel. Par conséquent, les charges comptabilisées dans les secteurs opérationnels de la société comprennent maintenant les amortissements des actifs, y compris des actifs au titre de droits d'utilisation pour l'exercice considéré, utilisés dans ces secteurs. Avant le premier trimestre de l'exercice 2020, les amortissements n'étaient pas affectés aux secteurs opérationnels de la société. Le bénéfice d'exploitation sectoriel de la période précédente a été retraité pour inclure les amortissements, afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Aux fins de l'application d'IFRS 16, les jugements et principales sources d'incertitude relatives aux estimations qui suivent ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Jugements formulés en lien avec les méthodes comptables appliquées : La société doit exercer un jugement lorsqu'elle conclut des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. La société tient compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si la société a la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location, et tout changement à l'estimation des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur l'état de la situation financière de la société.

Notes annexes

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Principales sources d'estimation : Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigent de la société qu'elle estime le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. La direction détermine le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de la solvabilité de la société, des garanties, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent et du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Note 4. Information sectorielle

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Aucun secteur opérationnel à présenter ne dépend d'un seul client externe. Les frais de vente, généraux et administratifs qui ne sont pas directement liés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros (montants non attribués) se rapportent aux frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, aux frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, aux autres frais généraux et aux profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités sectorielles.

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels à présenter.

Pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019

	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	74,2	219,8	—	294,0
Coût des ventes	18,1	115,5	—	133,6
Marge brute	56,1	104,3	—	160,4
Frais de vente, généraux et administratifs	17,5	12,8	43,2	73,5
Amortissements	8,6	0,6	2,3	11,5
Bénéfice d'exploitation	30,0	90,9	(45,5)	75,4
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				5,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat				69,5

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2018

	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	50,4	179,9	—	230,3
Coût des ventes	12,5	89,3	—	101,8
Marge brute	37,9	90,6	—	128,5
Frais de vente, généraux et administratifs	15,5	10,2	34,2	59,9
Amortissements	1,4	0,4	1,8	3,6
Bénéfice d'exploitation	21,0	80,0	(36,0)	65,0
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				4,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat				60,9

Pour le semestre clos le 29 septembre 2019

	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	109,0	256,1	—	365,1
Coût des ventes	26,9	136,9	—	163,8
Marge brute	82,1	119,2	—	201,3
Frais de vente, généraux et administratifs	29,0	21,9	80,1	131,0
Amortissements	16,6	1,4	4,4	22,4
Bénéfice d'exploitation	36,5	95,9	(84,5)	47,9
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				18,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat				29,8

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Pour le semestre clos le 30 septembre 2018

	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Montants non attribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	73,6	201,4	—	275,0
Coût des ventes	18,0	99,9	—	117,9
Marge brute	55,6	101,5	—	157,1
Frais de vente, généraux et administratifs	26,9	18,0	60,1	105,0
Amortissements	2,9	0,8	3,3	7,0
Bénéfice d'exploitation	25,8	82,7	(63,4)	45,1
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net				7,2
Bénéfice avant impôt sur le résultat				37,9

La société a changé sa façon d'évaluer le bénéfice d'exploitation sectoriel pour inclure les amortissements des actifs, y compris des actifs au titre des droits d'utilisation de la période considérée, utilisés dans ces secteurs. Avant le premier trimestre de l'exercice 2020, les amortissements n'étaient pas affectés aux secteurs opérationnels de la société. En outre, certains frais de vente, généraux et administratifs ont été affectés afin de mieux refléter le secteur opérationnel auquel ils se rapportent. Le bénéfice d'exploitation sectoriel de la période précédente a été retraité pour inclure les amortissements, afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

Produits par région géographique	Pour le deuxième trimestre clos le		Pour le semestre clos le	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Canada	91,2	70,2	120,4	91,0
États-Unis	87,9	62,9	101,1	74,3
Asie	48,9	26,6	67,0	33,2
Europe et reste du monde	66,0	70,6	76,6	76,5
	294,0	230,3	365,1	275,0

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Note 5. Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, le cas échéant, qui seraient émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions restreintes (« UAR ») (note 15).

	Pour le deuxième trimestre clos le		Pour le semestre clos le	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Bénéfice net	60,6 \$	49,9 \$	31,2 \$	31,2 \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	109 539 715	109 320 152	109 239 463	108 992 125
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions et des UAR	1 291 317	2 515 940	1 435 931	2 799 630
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	110 831 032	111 836 092	110 675 394	111 791 755
Bénéfice par action				
De base	0,55 \$	0,46 \$	0,29 \$	0,29 \$
Dilué	0,55 \$	0,45 \$	0,28 \$	0,28 \$

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Note 6. Contrats de location*Actifs au titre de droits d'utilisation*

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	—	—	—	—
Première application d'IFRS 16 (note 3)	97,0	27,2	12,4	136,6
Reclassement des coûts directs initiaux (notes 3 et 10)	5,5	—	—	5,5
Entrées	71,6	3,6	2,9	78,1
Prolongation de contrats de location et autres	3,4	2,7	—	6,1
29 septembre 2019	177,5	33,5	15,3	226,3
	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Amortissement cumulé				
31 mars 2019	—	—	—	—
Amortissement	12,3	2,2	1,3	15,8
29 septembre 2019	12,3	2,2	1,3	15,8
Valeur comptable nette				
31 mars 2019	—	—	—	—
29 septembre 2019	165,2	31,3	14,0	210,5

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	—	—	—	—
Première application d'IFRS 16 (note 3)	107,8	29,4	13,6	150,8
Entrées	70,4	3,6	2,9	76,9
Prolongation de contrats de location et autres	3,4	2,7	—	6,1
Paiements de capital	(6,8)	(1,9)	(0,9)	(9,6)
29 septembre 2019	174,8	33,8	15,6	224,2
Obligations locatives courantes	25,5	4,3	2,8	32,6
Obligations locatives non courantes	149,3	29,5	12,8	191,6
29 septembre 2019	174,8	33,8	15,6	224,2

Les contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et les contrats de location à court terme sont comptabilisés à titre de contrats de location simple, et la charge locative connexe comptabilisée de façon linéaire est incluse dans l'état du résultat net. Les charges locatives comprennent les éléments suivants :

	Pour le deuxième trimestre clos le		Pour le semestre clos le	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Loyer variable	1,9	1,0	2,5	1,3
Contrats de location simple	0,4	5,8	0,7	10,7
	2,3	6,8	3,2	12,0

Note 7. Créances clients

	29 septembre 2019	30 septembre 2018	31 mars 2019
	\$	\$	\$
Créances clients	140,5	112,7	19,7
Créances sur cartes de crédit	9,0	2,6	1,6
	149,5	115,3	21,3
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(1,2)	(0,8)	(0,9)
Créances clients, montant net	148,3	114,5	20,4

Pour leurs commandes saisonnières, certains clients versent une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des marchandises. Au 29 septembre 2019, les avances reçues se chiffraient à 14,7 \$ (30 septembre 2018 – 4,6 \$; 31 mars 2019 – 0,3 \$) et étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

	Total	Exigibles	< 30 jours	En souffrance	
				De 31 à 60 jours	> 60 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	140,5	119,3	17,8	2,2	1,2
Créances sur cartes de crédit	9,0	9,0	—	—	—
29 septembre 2019	149,5	128,3	17,8	2,2	1,2
Créances clients	112,7	96,5	13,3	2,1	0,8
Créances sur cartes de crédit	2,6	2,6	—	—	—
30 septembre 2018	115,3	99,1	13,3	2,1	0,8
Créances clients	19,7	12,9	4,7	0,5	1,6
Créances sur cartes de crédit	1,6	1,6	—	—	—
31 mars 2019	21,3	14,5	4,7	0,5	1,6

La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de moins de 0,1 \$, jusqu'à concurrence de 30,0 \$ par année. Au 29 septembre 2019, le montant total des créances assurées en vertu de cette entente s'élevait à environ 110,4 \$ (30 septembre 2018 – 102,2 \$; 31 mars 2019 – 14,1 \$), ce qui représente 78,9 % des créances clients (30 septembre 2018 – 90,7 %; 31 mars 2019 – 87,8 %).

**Notes annexes
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Note 8. Stocks

	29 septembre 2019	30 septembre 2018	31 mars 2019
	\$	\$	\$
Matières premières	61,3	40,6	45,7
Produits en cours	18,0	12,5	19,0
Produits finis	285,9	173,1	202,6
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	365,2	226,2	267,3

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Pour calculer la valeur nette de réalisation, la société estime l'obsolescence et les pertes (la « freinte ») subies depuis le dernier inventaire des stocks, en fonction des résultats passés. Au 29 septembre 2019, les stocks comprenaient des provisions pour obsolescence et freinte des stocks d'un montant de 15,7 \$ (30 septembre 2018 – 15,3 \$, 31 mars 2019 – 16,5 \$).

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

	Pour le deuxième trimestre clos le		Pour le semestre clos le	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Coût des marchandises fabriquées	131,0	100,9	158,8	116,0
Amortissements	2,6	0,9	5,0	1,9
	133,6	101,8	163,8	117,9

Note 9. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles de la société.

	Matériel de production	Matériel informatique	Améliorations locatives	Matériel d'exposition	Mobilier et agencements	Immobilisations en cours	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	22,3	5,4	54,8	7,6	20,3	0,7	111,1
Entrées	3,7	0,6	5,6	0,8	2,5	13,1	26,3
Sorties	(0,2)	—	—	—	—	—	(0,2)
Transferts	0,6	0,1	3,6	0,1	1,1	(5,5)	—
29 septembre 2019	26,4	6,1	64,0	8,5	23,9	8,3	137,2
31 mars 2018	12,3	4,9	41,3	5,6	11,3	0,4	75,8
Entrées	4,0	0,1	5,0	1,1	0,9	7,0	18,1
Transferts	0,5	—	2,9	—	—	(3,4)	—
30 septembre 2018	16,8	5,0	49,2	6,7	12,2	4,0	93,9

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Matériel de production	Matériel informatique	Améliorations locatives	Matériel d'exposition	Mobilier et agencements	Immobilisations en cours	Total
Amortissement cumulé	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	4,1	3,0	11,3	4,0	4,4	—	26,8
Amortissement	1,1	0,5	3,5	0,8	1,8	—	7,7
29 septembre 2019	5,2	3,5	14,8	4,8	6,2	—	34,5
31 mars 2018	2,4	2,2	7,2	2,5	1,3	—	15,6
Amortissement	0,7	0,5	2,1	0,7	1,2	—	5,2
30 septembre 2018	3,1	2,7	9,3	3,2	2,5	—	20,8
Valeur comptable nette							
29 septembre 2019	21,2	2,6	49,2	3,7	17,7	8,3	102,7
30 septembre 2018	13,7	2,3	39,9	3,5	9,7	4,0	73,1
31 mars 2019	18,2	2,4	43,5	3,6	15,9	0,7	84,3

Note 10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

	29 septembre 2019	30 septembre 2018	31 mars 2019
	\$	\$	\$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	41,8	29,8	39,8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :			
Marques	115,5	113,0	115,5
Noms de domaine	0,3	0,3	0,3
	157,6	143,1	155,6

Notes annexes

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société.

	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée					
	Progiciel de gestion intégré	Logiciels	Droits de location	Propriété intellectuelle	Immobilisations en cours	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2019	12,8	13,9	6,7	9,0	15,2	57,6
Entrées	0,1	0,6	—	—	10,5	11,2
Coûts directs initiaux liés à IFRS 16 (notes 3 et 6)	—	—	(6,7)	—	—	(6,7)
Transferts	11,3	—	—	—	(11,3)	—
29 septembre 2019	24,2	14,5	—	9,0	14,4	62,1
31 mars 2018	4,3	11,8	6,2	3,9	5,8	32,0
Entrées	2,9	0,6	—	—	6,5	10,0
Transferts	5,2	0,7	—	—	(5,9)	—
30 septembre 2018	12,4	13,1	6,2	3,9	6,4	42,0
	Progiciel de gestion intégré	Logiciels	Droits de location	Propriété intellectuelle	Immobilisations en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Amortissement cumulé						
31 mars 2019	5,6	7,1	1,2	3,9	—	17,8
Amortissement	1,6	1,3	—	0,8	—	3,7
Coûts directs initiaux liés à IFRS 16 (notes 3 et 6)	—	—	(1,2)	—	—	(1,2)
29 septembre 2019	7,2	8,4	—	4,7	—	20,3
31 mars 2018	1,4	4,4	0,5	2,2	—	8,5
Amortissement	1,7	1,2	0,3	0,5	—	3,7
30 septembre 2018	3,1	5,6	0,8	2,7	—	12,2
Valeur comptable nette						
29 septembre 2019	17,0	6,1	—	4,3	14,4	41,8
30 septembre 2018	9,3	7,5	5,4	1,2	6,4	29,8
31 mars 2019	7,2	6,8	5,5	5,1	15,2	39,8

La propriété intellectuelle comprend les coûts de développement de produits, la technologie acquise, ainsi que les brevets et les marques de commerce.

Note 11. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

	29 septembre 2019	30 septembre 2018	31 mars 2019
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	41,0	35,1	46,5
Charges à payer	53,3	26,5	37,1
Avantages du personnel	18,2	12,1	22,3
Autres créditeurs	22,0	19,3	4,5
Créditeurs et charges à payer	134,5	93,0	110,4

Note 12. Provisions

Les provisions comprennent principalement des sommes comptabilisées pour les obligations au titre des garanties offertes aux clients, pour les résiliations de contrats conclus avec des agents de vente et des distributeurs, pour les retours sur ventes ainsi que pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

La provision pour les réclamations au titre des garanties représente la valeur actualisée de la meilleure estimation de la direction à l'égard des futures sorties de ressources économiques requises pour respecter les obligations de la société au titre des garanties sur les marchandises vendues, ce qui pourrait comprendre la réparation ou le remplacement de marchandises vendues antérieurement. Cette estimation est fondée sur les tendances historiques en matière de garanties et peut varier en fonction des nouveaux matériaux, des changements apportés au processus de fabrication, du comportement et des attentes des clients ou de tout autre événement ayant une incidence sur la qualité des marchandises et la production.

La provision au titre des contrats de vente représente l'estimation de la direction à l'égard du coût de la résiliation des contrats avec certains détaillants et distributeurs tiers.

Les retours sur ventes ont principalement trait aux marchandises vendues par l'intermédiaire du canal de ventes directes aux consommateurs, qui sont assorties d'un droit de retour limité (généralement d'une durée de 30 jours), ou d'un droit d'échange seulement, dans certains territoires.

**Notes annexes
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

	Garantie	Contrats de vente	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	1,5	—	7,8	—	9,3
Provisions non courantes	10,3	3,0	—	3,0	16,3
29 septembre 2019	11,8	3,0	7,8	3,0	25,6
Provisions courantes	2,7	—	4,6	—	7,3
Provisions non courantes	7,2	3,0	—	1,5	11,7
30 septembre 2018	9,9	3,0	4,6	1,5	19,0
Provisions courantes	3,1	—	5,0	—	8,1
Provisions non courantes	9,2	3,0	—	2,5	14,7
31 mars 2019	12,3	3,0	5,0	2,5	22,8

Note 13. Emprunts

Emprunts à court terme

Le 18 juillet 2019, une filiale de la société dans la région de la Chine élargie a conclu une facilité d'emprunt non engagée d'un montant de 160,0 RMB. La facilité comprend une facilité de garantie bancaire non financière d'un montant de 10,0 RMB. Les durées de chaque prélèvement sur la facilité d'emprunt seront de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt correspond à 105 % du taux de référence applicable de la Banque populaire de Chine, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. La facilité est garantie par la société, et les montants prélevés sur la facilité seront utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Au 29 septembre 2019, un montant de 17,8 \$ (95,9 RMB) était en cours.

Modifications des ententes sur la dette à long terme

Le 10 mai 2019, la société a conclu des ententes avec ses prêteurs en vue de modifier les modalités de sa facilité renouvelable et de son emprunt à terme. La modification de la facilité renouvelable s'est traduite par une augmentation de l'engagement de crédit pour le porter à 300,0 \$, une augmentation saisonnière pouvant aller jusqu'à 350,0 \$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) et le report de la date d'échéance du 3 juin 2021 au 3 juin 2024. La modification de l'emprunt à terme a eu pour effet d'abaisser le taux d'intérêt, qui est passé du taux LIBOR majoré de 4,00 % au taux LIBOR majoré de 3,50 %, et de reporter la date d'échéance du 2 décembre 2021 au 2 décembre 2024.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs d'un montant de 300,0 \$, engagement augmentant à 350,0 \$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) (avant la modification – 200,0 \$, engagement augmentant à 250,0 \$ pendant la période de pointe). L'engagement à

Notes annexes

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

l'égard d'une facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 \$, un engagement connexe de 5,0 \$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 \$. La facilité renouvelable permet d'effectuer des prélèvements en dollars canadiens, en dollars américains, en euros, en livres sterling et en d'autres monnaies. La facilité renouvelable arrive à échéance le 3 juin 2024. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux LIBOR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable (selon la première éventualité). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 29 septembre 2019, au 30 septembre 2018 et au 31 mars 2019, et pour les périodes closes à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

La société a engagé des coûts de transaction de 0,6 \$ relativement à la modification de la facilité renouvelable. Le total des coûts de transaction différés sera amorti sur la durée jusqu'à l'échéance prolongée de la facilité.

Le tableau suivant présente les sommes remboursables aux termes de la facilité renouvelable.

	29 septembre 2019	30 septembre 2018	31 mars 2019
	\$	\$	\$
Facilité renouvelable	179,4	125,8	—
Moins les coûts de transaction différés	(1,7)	(1,5)	—
	<u>177,7</u>	<u>124,3</u>	<u>—</u>

Au 31 mars 2019, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de charges de financement différées connexes de 1,2 \$ dans les autres passifs à long terme. Au 29 septembre 2019, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 164,5 \$ aux termes de la facilité renouvelable (30 septembre 2018 – 123,3 \$; 31 mars 2019 – 165,5 \$).

Au 29 septembre 2019, la société avait des lettres de crédit en cours de 6,1 \$ (30 septembre 2018 – 0,9 \$; 31 mars 2019 – 1,2 \$) en vertu de la facilité renouvelable. En plus des lettres de crédit en cours en vertu de la facilité renouvelable, une filiale de la société a conclu une entente de garantie d'un montant de 13,9 HKD relativement à un contrat de location visant un magasin de détail dans la région de la Chine élargie. La filiale remboursera à la banque émettrice les montants prélevés sur la garantie. Au 29 septembre 2019, aucun montant n'avait été prélevé.

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable, d'un montant en capital total impayé de 150,7 \$ au 29 septembre 2019 (113,8 \$ US). L'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 % (avant la modification – taux LIBOR majoré

Notes annexes

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

d'une marge applicable de 4,00 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 1,00 %), payable mensuellement à terme échu. L'emprunt à terme arrivera à échéance le 2 décembre 2024. Les montants dus peuvent être remboursés à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 29 septembre 2019, au 30 septembre 2018 et au 31 mars 2019, et pour les périodes closes à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

La société a déterminé que les modifications de l'emprunt à terme correspondent à un paiement anticipé sans frais de l'emprunt à terme initial et à la création de l'emprunt à terme modifié selon les conditions du marché. La société a comptabilisé les modifications de l'emprunt à terme comme une extinction de la dette et un nouvel emprunt du montant pouvant être prélevé. L'emprunt à terme existant, d'un montant de 151,7 \$ (113,8 \$ US), de même que les coûts non amortis connexes de 7,0 \$, ont été décomptabilisés. L'amortissement accéléré des coûts non amortis est inclus dans les charges d'intérêts et autres charges financières, montant net, dans l'état du résultat net.

La société a engagé des coûts de transaction de 1,4 \$ dans le cadre de la modification de l'emprunt à terme, lesquels seront amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

	29 septembre 2019	30 septembre 2018	31 mars 2019
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	150,7	146,8	152,4
Moins la tranche non amortie des éléments suivants :			
Escompte d'émission initial	—	(2,7)	(2,4)
Coûts de transaction différés	(1,4)	(1,1)	(0,9)
Dérivé incorporé	—	(0,6)	(0,5)
Réévaluation pour tenir compte de la modification du taux d'intérêt	—	(3,9)	(3,4)
	<u>149,3</u>	<u>138,5</u>	<u>145,2</u>

Opérations de couverture sur l'emprunt à terme

La société a conclu des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt liés à son emprunt à terme libellé en dollars américains. Les transactions de couverture désignées sont demeurées en vigueur après la modification de l'entente relative à l'emprunt à terme. Toutefois, le 12 juin 2019, la société a résilié ses contrats dérivés existants et a conclu de nouvelles transactions sur dérivés mieux adaptées au taux d'intérêt et à l'échéance modifiés de l'emprunt à terme.

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

La société a conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable de 93,0 \$, soit un montant équivalant à 70,0 \$ US, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 3,50 %, et en recevant des emprunts à taux fixe de 93,0 \$ portant intérêt à un taux de 5,02 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et comptabilisé à titre de couverture de flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'au reclassement dans l'état du résultat net, puisque les paiements d'intérêts liés à la couverture et les remboursements de capital (ou réévaluations périodiques) ont une incidence sur le bénéfice net.

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 93,0 \$ portant intérêt à un taux de 5,02 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 93,0 \$, soit un montant équivalant à 61,8 €, portant intérêt à un taux de 3,19 %. Ce swap de devises a été désigné et est comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans sa filiale européenne. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments de résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est cédé ou vendu.

La société a aussi conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée pour acheter un montant de 39,6 \$, soit un montant équivalant à 30,0 \$ US, évalué à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts en vertu de l'emprunt à terme jusqu'à l'échéance révisée (2 décembre 2024). Les profits et les pertes latents sur la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières se présente comme suit :

	Pour le deuxième trimestre clos le		Pour le semestre clos le	
	29 septembre	30 septembre	29 septembre	30 septembre
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Facilité renouvelable	1,8	1,2	2,3	1,5
Emprunt à terme	1,9	2,9	4,4	5,7
Obligations locatives	2,1	—	4,2	—
Commissions d'attente	0,1	0,1	0,3	0,2
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de la dette	—	—	7,0	—
Charges d'intérêts et autres charges financières	5,9	4,2	18,2	7,4
Produits d'intérêts	—	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	5,9	4,1	18,1	7,2

Note 14. Capitaux propres

Le capital social autorisé et émis de la société s'établit comme suit :

Autorisé

Le capital social autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple sans valeur nominale et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Émis

Actions à droit de vote multiple – Chaque action à droit de vote multiple confère 10 votes à son porteur. Les actions à droit de vote multiple sont convertibles en une action à droit de vote subalterne, en tout temps, au gré du porteur. Les actions à droit de vote multiple seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsqu'elles ne sont plus détenues par l'un des actionnaires principaux. De plus, les actions à droit de vote multiple de l'un ou l'autre des actionnaires principaux seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne lorsque la participation effective de cet actionnaire deviendra inférieure à 15 % des actions à droit de vote subalterne en circulation et des actions à droit de vote multiple en circulation ou, de plus dans le cas de DTR, lorsque le président et chef de la direction n'agira plus à titre d'administrateur ou de membre de la haute direction de la société.

Actions à droit de vote subalterne – Chaque action à droit de vote subalterne confère un vote à son porteur.

Les droits associés aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple sont essentiellement identiques, à l'exception des droits de vote et de conversion. Sous réserve des droits prioritaires associés aux actions privilégiées, les porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple participent à parts égales dans les dividendes déclarés, et partagent à parts égales les éventuelles distributions d'actifs par suite d'une liquidation ou d'une dissolution.

Opérations liées au capital social pour le semestre clos le 29 septembre 2019

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 1 600 000 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 31 mai 2019 au 30 mai 2020. Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Au cours du semestre clos le 29 septembre 2019, la société a racheté 853 500 actions aux fins d'annulation, à un prix moyen de 45,35 \$ par action, pour une contrepartie en trésorerie totale de 38,7 \$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne, soit 1,6 \$, a été imputé au capital social au coût moyen par action en circulation, et le montant restant, soit 37,1 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation.

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 mars 2019	51 004 076	1,4	59 106 998	111,2	110 111 074	112,6
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(853 500)	(38,7)	(853 500)	(38,7)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen du capital social	—	—	—	37,1	—	37,1
Exercice d'options sur actions	—	—	375 328	1,4	375 328	1,4
Règlement des UAR	—	—	3 550	—	3 550	—
Solde au 29 septembre 2019	51 004 076	1,4	58 632 376	111,0	109 636 452	112,4

Opérations liées au capital social pour le semestre clos le 30 septembre 2018*Reclassement*

Le 21 juin 2018, la société a conclu un reclassement de 10 000 000 d'actions à droit de vote subalterne vendues par les actionnaires principaux et un membre de la direction. La société n'a reçu aucun produit de la vente d'actions.

Dans le cadre du reclassement :

- Les actionnaires principaux ont converti 9 900 000 actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- Un membre de la direction a exercé des options sur actions en vue d'acheter 100 000 actions à droit de vote subalterne, lesquelles ont ensuite été vendues sur un marché public.
- Au cours du semestre clos le 30 septembre 2018, la société a engagé des coûts de transaction de 1,2 \$ dans le cadre du reclassement, lesquels sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation.

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 mars 2018	70 894 076	1,9	37 497 549	104,2	108 391 625	106,1
Conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	(9 900 000)	(0,3)	9 900 000	0,3	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	1 223 509	3,4	1 223 509	3,4
Solde au 30 septembre 2018	60 994 076	1,6	48 621 058	107,9	109 615 134	109,5

Note 15. Paiements fondés sur des actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime et ultérieurement le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent 10 ans après la date d'attribution.

Notes annexes (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Ancien régime

Aux termes de l'ancien régime, des options étaient attribuées à certains dirigeants de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. L'acquisition des droits liés aux options est conditionnelle au respect des conditions de l'ancien régime relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Aucune nouvelle option ne sera émise en vertu de l'ancien régime.

a) Options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service

Les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société. Les droits sont généralement acquis dans une proportion de 40 % le jour du deuxième anniversaire de la date d'attribution, de 20 % le jour du troisième anniversaire, de 20 % le jour du quatrième anniversaire et de 20 % le jour du cinquième anniversaire.

b) Options dont les droits sont acquis sur la base du rendement et d'un événement de sortie

Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement qui sont liées à un événement de sortie sont admissibles à l'acquisition des droits au prorata selon le même calendrier que les options dont les droits sont acquis sur la base de la période de service, mais les droits ne peuvent être acquis avant que l'événement de sortie ne se soit produit. Toutes les conditions relatives à un événement de sortie ont été respectées, et aucune option en circulation n'était assujettie à ces conditions.

Les droits sur les autres options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont acquis en fonction de cibles de rendement mesurables qui ne sont pas liées à un événement de sortie. Les options dont les droits sont acquis sur la base du rendement sont assujetties à la poursuite de la relation d'emploi entre le dirigeant et la société.

Régime général

Aux termes du régime général, des options sont attribuées à certains employés de la société, lesquelles peuvent être exercées aux fins de l'achat d'actions à droit de vote subalterne. Les droits liés aux options sont acquis sur une période de quatre ans, sous réserve du respect des conditions du régime général relatives à la période de service, à raison de 25 % à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

	Pour le semestre clos le			
	29 septembre 2019		30 septembre 2018	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	15,75	\$ 2 037 665	4,71	\$ 3 647 571
Options attribuées pour l'achat d'actions	59,46	\$ 547 059	83,53	\$ 229 181
Options exercées	2,25	\$ (375 328)	1,80	\$ (1 223 509)
Options annulées	65,85	\$ (16 969)	6,17	\$ (131 958)
Options en circulation à la fin de la période	28,58	\$ 2 192 427	13,20	\$ 2 521 285

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation et pouvant être exercées au 29 septembre 2019.

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (en années)
0,02 \$	303 145	4,6	303 145	4,6
0,25 \$	74 322	4,9	74 322	4,9
1,79 \$	229 532	5,4	96 194	5,5
4,62 \$	394 136	6,4	149 823	6,5
8,94 \$	133 332	7,3	53 328	7,3
23,64 \$	54 551	7,9	25 279	7,9
30,73 \$	184 863	7,7	89 876	7,7
31,79 \$	48 122	8,1	18 437	8,1
41,50 \$	12 128	8,4	3 032	8,4
45,34 \$	102 753	9,7	—	—
51,71 \$	7 143	9,9	—	—
63,03 \$	434 072	9,5	—	—
71,73 \$	7 075	9,4	—	—
83,53 \$	207 253	8,7	52 172	8,7
	2 192 427	7,3	865 608	6,0

Unités d'actions restreintes

En vertu du régime général, la société a attribué des UAR à des employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	Pour le semestre clos le 29 septembre 2019
	Nombre
UAR en circulation au début de la période	10 650
Attribuées	31 668
Réglées	(3 550)
Annulées	(942)
UAR en circulation à la fin de la période	37 826

Notes annexes

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Un maximum de 6 279 278 actions à droit de vote subalterne ont été réservées aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, la société a comptabilisé des montants de 2,1 \$ et de 4,0 \$, respectivement, à titre de surplus d'apport et de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions et aux UAR (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – 1,2 \$ et 1,6 \$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

	Pour le semestre clos le	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	59,46 \$	83,53 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	59,46 \$	83,53 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,5 %	1,83 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	18,19 \$	33,20 \$

La juste valeur des UAR est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions à droit de vote subalterne au moment de l'attribution. La juste valeur moyenne pondérée des UAR émises était de 45,49 \$ (30 septembre 2018 – 77,47 \$).

Note 16. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, la société a engagé des charges de 0,3 \$ et de 0,5 \$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – 0,3 \$ et 0,4 \$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,5 \$ au 29 septembre 2019 (30 septembre 2018 – 0,1 \$).

Le 1^{er} novembre 2018, une filiale de la société nouvellement constituée en société par actions, soit Baffin Limited (« Baffin »), a acquis les activités de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin »). L'actionnaire ayant le contrôle du fournisseur Baffin a été engagé après l'acquisition et est un de ses principaux dirigeants. Les transactions avec le fournisseur Baffin et d'autres sociétés liées parallèlement à l'acquisition et par la suite (y compris les contrats de location de locaux et d'autres coûts d'exploitation) sont considérées comme des transactions entre parties liées. Par suite de la première application d'IFRS 16, la société a comptabilisé une obligation locative à l'égard du fournisseur Baffin pour les locaux loués. Au 29 septembre 2019, l'obligation locative s'établissait à 5,7 \$. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, la société a

payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,4 \$ et de 0,7 \$, respectivement. En outre, parallèlement à l'acquisition de Baffin, un montant de 3,0 \$ est à payer au fournisseur Baffin le 1^{er} novembre 2020 et il sera passé en charges sur une période de deux ans.

Note 17. Instruments financiers et juste valeur

Selon la direction, la juste valeur de la trésorerie, des créances clients et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, principalement en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

*Instruments financiers dérivés**Risque de change lié aux flux de trésorerie d'exploitation*

Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats de stocks et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. À compter de l'exercice 2017, certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie relativement à l'activité prévue au cours de l'exercice 2018. Le programme de couverture d'exploitation pour les exercices se clôturant le 29 mars 2020 et le 28 mars 2021 a été lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, des profits latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie d'un montant de 0,6 \$ et de 5,7 \$, respectivement (déduction faite d'une charge d'impôt de 0,9 \$ et de 2,0 \$, respectivement), ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – profits latents de 1,3 \$ et de 0,1 \$, respectivement, déduction faite d'une charge d'impôt de 0,4 \$ et de moins de 0,1 \$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, des profits latents de 0,2 \$ et de 1,8 \$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – profits latents de 1,0 \$ et de 3,2 \$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, des profits de 0,6 \$ et de 0,6 \$, respectivement, ont été reclassés des autres éléments du bénéfice global aux frais de vente, généraux et administratifs (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – profits de 0,8 \$ et de 0,9 \$, respectivement). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, des profits de 0,3 \$ et de 0,3 \$, respectivement, ont été comptabilisés dans les produits, et des profits de 0,1 \$ et de 0,1 \$, respectivement, ont été comptabilisés dans les stocks (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – néant).

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les contrats de change à terme liés aux flux de trésorerie d'exploitation en cours au 29 septembre 2019 se présentent comme suit :

(en millions)	Montants totaux	Devise
Contrat de change à terme visant l'achat de dollars canadiens	194,8 \$ US 167,9 €	Dollar américain Euro
Contrat de change à terme visant la vente de dollars canadiens	100,4 \$ US 35,0 €	Dollar américain Euro
Contrat de change à terme visant l'achat d'euros	3,7 CHF 741,1 CNY 52,8 £ 110,0 HKD 10,0 SEK	Franc suisse Yuan chinois Livre sterling Dollar de Hong Kong Couronne suédoise
Contrat de change à terme visant la vente d'euros	20,3 CHF 3,0 £	Franc suisse Livre sterling

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où ces devises ne font pas l'objet d'une couverture, aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Risque de change lié à la dette à long terme

La société couvre une partie de son exposition au risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (note 13).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, des profits latents de 0,8 \$ et de 1,0 \$, respectivement, sur la juste valeur de contrats de change à terme à échéance éloignée relatifs à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisés à titre de frais de vente, généraux et administratifs dans l'état du résultat net (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – profit latent de 0,8 \$ et perte latente de 0,6 \$, respectivement). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, un profit latent de 1,1 \$ et une perte latente de 0,2 \$, respectivement (déduction faite d'une charge d'impôt de 0,2 \$ et d'une économie d'impôt de moins de 0,1 \$, respectivement), sur un swap de devises désigné à titre de couverture de flux de trésorerie ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – pertes latentes de 0,6 \$ et de 1,7 \$, respectivement, déduction faite d'économies d'impôt de 0,1 \$ et de 0,3 \$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, des profits latents de 1,3 \$ et de 0,1 \$, respectivement, ont été reclassés des autres éléments du bénéfice global aux frais de vente, généraux et administratifs, puisque les réévaluations périodiques de l'obligation au titre de l'emprunt à terme ont une incidence sur le bénéfice net (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – profits latents de 0,9 \$ et de 2,4 \$, respectivement).

**Notes annexes
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019, la société a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global des profits latents de 1,5 \$ et de 1,4 \$, respectivement (déduction faite d'une charge d'impôt de 0,3 \$ et de 0,3 \$, respectivement), sur la juste valeur du swap de devises libellé en euros désigné comme couverture de l'investissement net de la société dans sa filiale européenne (deuxième trimestre et semestre clos le 30 septembre 2018 – profits latents de 1,1 \$ et de 2,6 \$, respectivement, déduction faite d'une charge d'impôt de 0,4 \$ et de 0,9 \$).

Juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

	29 septembre 2019				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	34,2	—	—	34,2	34,2
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	11,3	—	11,3	11,3
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	4,6	—	4,6	4,6
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	3,9	—	3,9	3,9
Emprunts à court terme	—	—	17,8	17,8	17,8
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	3,2	—	3,2	3,2
Facilité renouvelable	—	—	177,7	177,7	179,4
Emprunt à terme	—	—	149,3	149,3	150,7
Obligations locatives	—	—	224,2	224,2	224,2

**Notes annexes
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	30 septembre 2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	32,2	—	—	32,2	32,2
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	6,8	—	6,8	6,8
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	2,6	—	2,6	2,6
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	4,4	—	4,4	4,4
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	3,1	—	3,1	3,1
Facilité renouvelable	—	—	124,3	124,3	125,8
Emprunt à terme	—	—	138,5	138,5	146,8
	31 mars 2019				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Trésorerie	88,6	—	—	88,6	88,6
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	1,8	—	1,8	1,8
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	7,0	—	7,0	7,0
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	1,6	—	1,6	1,6
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	4,4	—	4,4	4,4
Facilité renouvelable	—	—	—	—	—
Emprunt à terme	—	—	145,2	145,2	152,4

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Note 18. Engagements et éventualités

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 29 septembre 2019.

Obligations contractuelles	T3 au T4 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	134,5	—	—	—	—	—	—	134,5
Emprunts à court terme	17,8	—	—	—	—	—	—	17,8
Facilité renouvelable	—	—	—	—	—	179,4	—	179,4
Emprunt à terme	—	—	—	—	—	150,7	—	150,7
Billet à payer (note 16)	—	3,0	—	—	—	—	—	3,0
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	7,3	14,4	14,4	14,4	14,4	6,6	—	71,5
Obligations locatives	20,9	43,0	42,5	43,2	40,6	40,3	85,6	316,1
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	2,2	2,2

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et du taux d'intérêt à payer sur les emprunts à court terme, la facilité renouvelable et l'emprunt à terme, soit 4,57 %, 3,30 % et 5,61 %, respectivement, au 29 septembre 2019.

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Note 19. Faits saillants sur les flux de trésorerie*Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation*

	Pour le deuxième trimestre clos le		Pour le semestre clos le	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	(118,0)	(102,0)	(129,0)	(102,8)
Stocks	0,5	12,4	(98,9)	(61,6)
Autres actifs courants	8,9	3,4	6,2	(1,2)
Créditeurs et charges à payer	27,0	1,8	8,2	(28,6)
Provisions	5,1	4,2	2,6	1,8
Loyers différés	—	0,9	(0,1)	1,5
Autres	(0,6)	(0,5)	(0,7)	(0,5)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(77,1)	(79,8)	(211,7)	(191,4)

Notes annexes

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Variations du passif et des capitaux propres issus des activités de financement

	Emprunts à court terme et facilité renouvelable	Emprunt à terme	Actif dérivé net sur les contrats résiliés	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2019¹	(1,2)	145,2	(5,5)	—	112,6
Flux de trésorerie :					
Emprunts	196,8	—	—	—	—
Coûts de transaction liés aux activités de financement	(0,6)	(1,4)	—	—	—
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation	—	—	—	—	(38,7)
Capital payé sur les obligations locatives	—	—	—	(9,6)	—
Règlement de contrats dérivés liés à l'emprunt à terme	—	—	4,6	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	—	—	0,8
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissement des coûts de la dette					
Escompte	—	0,1	—	—	—
Modification du taux d'intérêt	—	0,1	—	—	—
Coûts de transaction différés	0,2	0,1	—	—	—
Amortissement accéléré des coûts non amortis à l'extinction de l'emprunt à terme	—	7,0	—	—	—
(Profit) perte de change latent(e)	0,3	(1,8)	0,9	—	—
Première application d'IFRS 16 (notes 3 et 6)	—	—	—	150,8	—
Entrées et modifications d'obligations locatives (note 6)	—	—	—	83,0	—
Rachat d'actions porté aux bénéfices non distribués	—	—	—	—	37,1
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	—	—	—	—	0,6
Solde au 29 septembre 2019	195,5	149,3	—	224,2	112,4

1. Les coûts de transaction différés liés à la facilité renouvelable sont inclus dans les autres passifs à long terme.

Notes annexes**(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Capital social
	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2018¹	(1,7)	137,1	106,1
Flux de trésorerie :			
Emprunts sur la facilité renouvelable	124,9	—	—
Exercice d'options sur actions	—	—	2,2
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des coûts de la dette			
Escompte	—	0,4	—
Dérivé incorporé	—	0,1	—
Modification du taux d'intérêt	—	0,6	—
Coûts de transaction différés	0,2	0,2	—
Perte de change latente	0,9	0,1	—
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	—	—	1,2
Solde au 30 septembre 2018	124,3	138,5	109,5

1. Les coûts de transaction différés liés à la facilité renouvelable sont inclus dans les autres passifs à long terme.